



U.C.S.A. cgt

Préavis de grève du 16 octobre 2014

Le 16 octobre, la CGT appelle les salariés à une journée nationale de mobilisations coordonnées en amont de l'examen du projet de loi de financement de la Sécurité sociale 2015 (PLFSS) par l'Assemblée Nationale. Cette initiative s'inscrit dans la campagne de reconquête de la Sécurité sociale, tant sur les questions de son financement que de la réponse aux besoins des salariés.

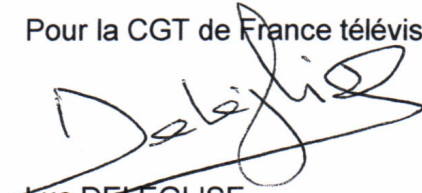
Elle est un des versants de la campagne engagée depuis plusieurs mois par la CGT sur le coût du capital. La CGT entend donc articuler les questions des salaires, de l'emploi et du travail avec cette ambition de reconquérir la Sécurité sociale.

Cette journée sera marquée par un rassemblement national à Paris suivi d'un meeting avec la participation notamment de syndicats de la Santé et de l'action sociale et des Organismes sociaux. Dans les départements en région, les organisations de la CGT interpellent les préfetures, les agences régionales de Santé, parlementaires, sous forme de motions, rassemblements et manifestations et la tenue de conférences de presse.

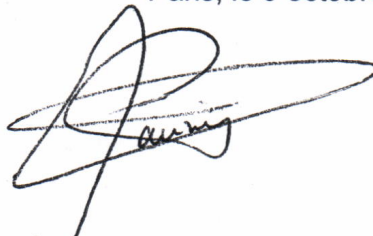
De plus, la convention d'assurance-chômage, signée par la CFDT, FO et la CFTC, est entrée en vigueur depuis le 1^{er} juillet abaissant les droits de tous les demandeurs d'emploi : travailleurs précaires, intérimaires, intermittents du spectacle, salariés licenciés pénalisés sur leurs indemnités de départ ou obtenues aux prud'hommes et une deuxième vague de mesures restrictives est intervenue au 1^{er} octobre.

En conséquence, pour permettre aux salariés de s'inscrire dans ce rapport de force de reconquête de leurs droits sociaux, le SNRT-CGT de France télévisions dépose un préavis de grève et appelle les salariés de l'entreprise à cesser le travail le 16 octobre 2014 à partir de 0h00 pour une durée de 24 heures.

Pour la CGT de France télévisions


Luc DELEGLISE,
Délégué syndical central

Paris, le 9 octobre 2014



Remis en mains propres avec
le nouveau usage.